



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 janvier 2020

Bonne année 2020 !

Chers lecteurs,

Comme de coutume en ce début d'année, je vous présente mes meilleurs voeux ainsi que ceux de mon équipe.

Une nouvelle fois en 2019, et je m'en réjouis, le succès de mon Journal de bord ne se dément pas : près de 38 000 visites comptabilisées, soit en moyenne 3 166 visites par mois ; un chiffre en hausse de 8% par rapport à 2018 (2 932 visites/mois).



Au printemps 2020, le Journal de bord se verra enrichi d'une nouvelle fonctionnalité vous permettant de filtrer les dossiers publiés par date mais surtout, par thématique, pour encore mieux vous éclairer.



Au plaisir de vous retrouver en février pour découvrir mon prochain dossier du mois et sa désormais bien connue « leçon à tirer » !

Marielle Cohen-Branche

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public à l'encontre
d'offres de trading
Forex non autorisées
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de
l'Observatoire de
l'épargne de l'AMF -
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public contre les
activités de plusieurs
acteurs qui proposent
en France des
investissements sur le
Forex et sur des
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02

